

Reflets de

La Tour



Administration communale

Tél. 032 436 10 70 – Fax 032 436 10 79 – E-mail : commune@courrendlin.ch

JOURNAL LOCAL PUBLIÉ PAR LA COMMISSION CULTURE ET SPORT DE COURRENDLIN

Parution trimestrielle

N° 121

Septembre 2018

Editorial La jeunesse au cœur des préoccupations communales

L'annonce d'une bonne nouvelle est souvent celle d'un bébé à naître. Avec le bonheur et la joie s'invitent à la maison les inquiétudes, les questions, les changements d'habitudes et les difficultés pratiques. La bonne nouvelle que je vous annonce, vous l'aurez compris, ne me concerne pas personnellement ! Non, il s'agit de la maison de l'enfance qui est enceinte d'un bébé à naître : L'Unité d'Accueil Pour Ecolier (UAPE) prévue pour les enfants de la 5e à la 8e HARMOS. La naissance de ce nouveau service est attendue pour la rentrée des vacances d'automne, c'est-à-dire le 22 octobre. Les écoliers auront la possibilité de déjeuner, de dîner et de passer du temps en dehors des heures scolaires en compagnie des éducatrices.

Je regrette vivement que les parents qui espéraient l'ouverture de cette structure en août aient dû trouver des solutions dans l'urgence et je m'en excuse auprès d'eux. L'autorisation du canton pour l'ouverture de 15 places à l'UAPE nous est parvenue trop tardivement, et nous n'avons pu tout mettre en œuvre pour accueillir les enfants dès l'été. Mais maintenant, c'est avec enthousiasme que la Maison

de l'Enfance Arc-en-ciel se prépare à recevoir les enfants âgés de 8 à 12 ans dans les locaux de la résidence Clos Brechon. Les activités de la salle commune de cette maison ne seront pas perturbées par l'UAPE. La commune attache beaucoup d'importance à apporter un accueil de qualité aux enfants mais elle tient absolument à mettre en priorité les conditions qui permettent aux habitants de la résidence de continuer à se sentir chez eux, sans dérangement.

Par ailleurs, l'agrandissement du complexe scolaire est au cœur des discussions du Conseil communal. Vous aurez remarqué l'implantation de deux classes extérieures dans des espaces modulaires qui permettent de suppléer au manque de classes. S'occuper des enfants est un privilège et une grande responsabilité dont nous n'avons pas toujours conscience. Quand je passe dans la cour d'école, j'observe la richesse des différentes personnalités qui s'y trouvent. Toutes les classes sociales y sont mélangées et apprennent à vivre ensemble. J'aime imaginer ce qu'ils deviendront plus tard : il y aura des bûcherons, des ingénieurs-es-s, des médecins, des

comptables, des vendeurs, des éducateurs, des cuisiniers, des politiciens, peut-être un conseiller (ère) fédéral(e), des fleuristes, des maçons, etc. Nous avons le privilège de les côtoyer et la responsabilité de les accompagner pour qu'ils puissent grandir dans le respect d'eux-mêmes et des autres.

En tant que responsable du dicastère école-enfance, c'est dans cet état d'esprit que je souhaite placer la jeunesse dans les priorités communales. Cela se révèle dans des actions concrètes qui répondent aux besoins des familles. Nous sommes tous des « connaisseurs » du monde de l'enfance puisque nous avons tous été des enfants. Je vous invite à retrouver quelques souvenirs d'enfance. Il y en a des bons et des moins bons. Le monde d'aujourd'hui est très différent de celui dans lequel les plus âgés d'entre nous sont nés, mais les besoins fondamentaux restent les mêmes : les enfants ont besoin d'adultes solides autour d'eux et qui leur font confiance.

Valérie Bourquin,
conseillère communale

Echos du Conseil communal

Cette rubrique relate aux citoyens les principaux dossiers qui sont traités par le Conseil communal. Les séances se tiennent tous les lundis sous la présidence de M. Joël Burkhalter, Maire.

Mairie

- Le Conseil communal a le plaisir de relever qu’une première enseigne a ouvert en date du 3 août dernier au centre commercial « Courrendlin Centre ». En parallèle, le magasin situé au centre du village a également rouvert ses portes le 3 août dernier sous l’enseigne Volg après avoir subi quelques travaux de rénovation.
- En juin dernier, le Conseil communal a été informé de la situation de l’Usine Von Roll Choindéz. Il est préoccupé par l’avenir de ce site industriel.

Ecoles

- En date du 24 juillet 2018, les conteurs destinés à accueillir deux salles de classe supplémentaires ont été installés dans le secteur des écoles. Ainsi, ces locaux ont pu être mis à disposition des écoles dès la rentrée du 22 août 2018.
- Le Conseil communal, en collaboration avec la commission extraordinaire

désignée à cet effet, va poursuivre les travaux en vue de la réalisation du projet d’extension des locaux scolaires.

- Depuis le mois d’août, la crèche-garderie a changé de nom et s’appellera désormais « Maison de l’Enfance Arc-en-Ciel ».
- Le Service cantonal de l’action sociale a délivré l’autorisation sollicitée en vue de l’extension des prestations de l’UAPE aux enfants qui fréquentent les niveaux 5 à 9 HarmoS. Cette unité complémentaire s’ouvrira le 22 octobre prochain et sera installée dans la salle située au rez-de-chaussée de la Résidence Clos Brechon.

Transports et Energie

- Les travaux de construction de la nouvelle place de jeux de l’école enfantine ont été achevés au mois de juin. L’inauguration s’est déroulée en date du 29 juin 2018 en la présence des enfants de 1-2^e année, des entreprises qui ont œuvré au chantier et des instances subventionnantes.

- Afin d’aménager des chemins d’accès à la forêt du Montchaibeux, un syndicat de desserte forestière a été constitué au début du mois de juillet. Il est composé des différents propriétaires concernés par ce projet et sera appelé à mener le projet jusqu’à sa concrétisation en collaboration avec les instances cantonales et communales.

Finances, déchetterie et population

- Les panneaux de signalétique pour informer les usagers au sujet des dépôts de déchets autorisés sur le site de la déchetterie seront installés dans le courant de l’automne.

Urbanisme et bâtiments

- Le plan spécial Clos Brechon est actuellement déposé au Service cantonal du développement territorial pour examen préalable. Dès son retour et après avoir subi les dernières adaptations, il pourra être déposé pour consultation publique.

Analyse de l’eau

Une analyse de l’eau a été effectuée le 13 août dernier par l’entreprise RuferLab. Selon le rapport, l’eau de Courrendlin est de bonne qualité.

Analyses effectuées, échantillon n° 181516

Paramètres prélèvement	Désignation	Unité
Heure de prélèvement	10h15	
Nombre de flacons	1	
Température	n/a	°C
Traitement	n/a	
Conditions météo	Beau, chaud	

Analyses effectuées

Paramètre	Méthode	Résultat	Unité
Escherichia Coli	MOD_504_002_15_00	0	germes/100 ml
Entérocoques	MOD_504_002_15_00	0	germes/100 ml
Germe aérobie	MOD_504_002_15_00	0	germes/ml

Date de mise en culture : 13.08.2018

Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu’elle ne contient ni Escherichia Coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobie par ml.

Marché de Saint-Nicolas

Le traditionnel marché de Saint-Nicolas se tiendra le **jeudi 6 décembre de 17 h à 21 h** à la rue du Cornat. Les nombreux artisans se réjouissent d’ores et déjà de vous présenter leurs créations.

L’Association des Commerçants et Artisans de Courrendlin offre leur traditionnelle soupe devant la cidrerie dès 18 h.

Stands encore disponibles : Pour les personnes intéressées, il reste encore des stands disponibles pour présenter vos créations. En cas d’intérêt merci d’aviser M^{me} Isabelle Widmer à biolwidmer@gmail.com ou au 079 480 20 48.

Bonne fête de
Saint Nicolas



Maison de l'Enfance



Ouverture d'une UAPE

A partir du lundi 22 octobre 2018, une UAPE (Unité d'accueil pour écoliers) ouvrira ses portes au rez-de-chaussée de la Résidence Clos Brechon. Cette UAPE pourra y accueillir les écoliers de la 5^e à la 8^e HARMOS à raison de 15 enfants par jour.

Elle sera ouverte selon l'horaire suivant :

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 8 h et de 12 h à 18 h.

Vos enfants auront donc la possibilité de déjeuner, de dîner, de prendre le goûter en compagnie des éducatrices de la Maison de l'Enfance ; mais aussi d'y passer du temps en dehors des horaires d'école.

Si cette solution de garde vous intéresse, nous vous invitons à contacter Elodie Beuchat, directrice de la Maison de l'Enfance au 032 435 13 30 ou arcenciel.cdlin@bluewin.ch

Avis à la population

La Maison de l'enfance de Courrendlin recherche

des jeux (en bon état) pour les enfants âgés de 8 à 12 ans



suite à l'ouverture prochaine de l'UAPE.

Si vous souhaitez donner quelques jeux de sociétés ou autres, vous pouvez contacter Mme Elodie Beuchat, directrice au 032 435 13 30 ou arcenciel.cdlin@bluewin.ch

Cidrerie-pressoir de Courrendlin – Ouverture

Ouverture du pressoir sur rendez-vous jusqu'à fin octobre 2018 (éventuellement prolongation)

Horaires :

Mardi – Vendredi : 9 h – 11 h 30 et 13 h 30 – 17 h 30
Samedi : 9 h – 11 h 30

Contact : 032 435 61 61



Elagage des arbres, haies vives et buissons le long des routes publiques

Conformément aux articles 58, 68 et 74 de la loi du 26 octobre 1978 sur la construction et l'entretien des routes (LCER), les arbres doivent être élagués et les haies vives et buissons taillés de façon qu'aucune branche ne pénètre dans l'espace libre. Le gabarit d'espace libre doit déborder de 50 cm les limites de la chaussée et atteindre une hauteur de 4 m 50 par rapport à celle-ci. Cette hauteur est ramenée à 2 m 50 au-dessus des trottoirs et des pistes cyclables jusqu'à la limite extérieure de ceux-ci.

Les buissons et les haies vives susceptibles d'entraver la visibilité aux abords des passages à niveau, croisements, débouchés, ainsi qu'à l'intérieur des courbes seront taillés à une hauteur maximum de 80 cm (article 76 LCER).

Les arbres, les buissons et les haies vives ne doivent pas entraver la visibilité des éclairages publics, ils seront élagués par les propriétaires, à l'exception des lignes aériennes sur poteaux.

Les propriétaires bordiers de routes publiques sont invités à tailler leurs arbres buissons et haies vives selon l'article 24 alinéa 3, du règlement communal sur les constructions **à partir de mi-septembre jusqu'à mi-mars** conformément aux présentes directives. Restent réservées les dispositions de l'article 58, alinéa 4, de la LCER qui fixent les responsabilités en cas de dommages pour suite d'inobservation des prescriptions précitées.

Déchetterie communale Horaire d'ouverture

HIVER 2018

(Du lundi 22 octobre 2018 au samedi 16 mars 2019)

LUNDI : de 10 h 00 à 12 h 00
MERCREDI : de 16 h 30 à 18 h 30
VENDREDI : de 16 h 30 à 18 h 30
SAMEDI : de 10 h 00 à 12 h 00

24 méritants sportifs et culturels et 2 sociétés locales récompensées

A l'occasion de la fête du village de Courrendlin, l'Autorité communale (représentée par M. Joël Burkhalter, maire et M. Jean-Noël Minger, conseiller communal et responsable du dicastère Sport, Culture et Jeunesse) a honoré les méritants sportifs et culturels pour l'année 2018.

Il s'agit de :

- **Reber Léo** (Champion jurassien en moins de 36 kg et Champion jurassien par équipe), **Reber Mattéo**, (Champion jurassien individuel en moins de 24 kg et Vice-Champion jurassien par équipe), **Reber Patrick** (Champion jurassien hommes en moins de 66 kg), **Celikbilek Loan** (Membre du cadre National. Participation à diverses coupes d'Europe, 7^e place au Dutch Open Eindhoven. Champion Suisse Espoirs –55 kg, Champion jurassien écoliers et hommes en moins de 60 kg et Vice-Champion Suisse juniors –55 kg, Vice-Champion jurassien écoliers par équipe. Tournoi international en Allemagne M21, 3^e et Vainqueur en M18), **Rentrop Svend** (Champion Jurassien individuel –55 kg) dans la discipline du Judo.
- **Schneberger Steeves et Isabelle** (Champions au rallye du Chablais) dans la discipline de l'automobile.
- **Fringeli Jonas** (Vice-Champion au championnat suisse de décathlon) dans la discipline de l'athlétisme
- **Tajani Abdel** (Champion suisse) dans la discipline du Kickboxing
- **Michel Amy** (Championne jurassienne catégorie C1), Meillet Louna (Championne jurassienne catégorie C1) dans la discipline de la gymnastique
- **Glauser Sébastien** (12^e dans la catégorie Solo au Tortour) dans la discipline du vélo.
- **Lateralis Ethan** (Champion suisse U16 et Vice-Champion d'Europe U16) dans la discipline du Skater-Hockey
- **Willemin Noah** (Champion suisse en double dans les moins de 13 ans), Joliat Adrian (Champion suisse en simple et en double dans les moins de 15 ans) Joliat Lorrain (3^e place en



simple dans les moins de 15 ans), Varrin Marion (2^e place en simple dans les moins de 19 ans, 2^e en double et 3^e en mixtes dans les moins de 19 ans) Chapuis Eugénie (2^e en mixte dans les moins de 19 ans) Varrin Noé (2^e en mixte en moins de 19 ans) dans la discipline du Badminton.

- **Eschmann Yann** (25 ans d'activité) au sein de la Fanfare municipale
- **Rennwald Chantal** (30 ans d'engagement au sein de l'UP jurassien)
- **Juniors B1 – FC Courrendlin** (Vainqueur de la coupe jurassienne en 2017-2018)
- **Tennis-Club Courrendlin** (ascension en Ligue B)
- **Badminton Club Courrendlin** (Ascension de l'équipe en Ligue B)

Le Conseil communal a vivement félicité tous les méritants sportifs et culturels ainsi que l'ensemble des sociétés locales du village qui ne cessent d'encourager les jeunes et moins jeunes à participer activement au sein de la collectivité.



100^e anniversaire du club

2019 sera l'année du 100^e pour le football club Courrendlin.

Les festivités démarreront le 23 février 2019 par l'organisation de l'assemblée générale de tous les clubs de l'Association Jurassienne de Football à la halle de gymnastique.

Le 10 juin 2019, le club organisera les finales des Coupes Jurassiennes pour les Juniors E le matin, les filles actives en début d'après-midi et les actifs ensuite. Le club espère pouvoir inaugurer ses nouveaux locaux à cette occasion !

Le 15 juin 2019, une grande soirée de gala ouverte à toutes et tous marquera le point d'orgue de ce 100^e anniversaire.

A vos agendas ! Plus de détails parviendront ultérieurement, en attendant le FCC vous attend aux bords des terrains.

Le Comité du FC Courrendlin



FC Courrendlin

Dates à retenir

Le FC Courrendlin organise plusieurs manifestations :

26 octobre 2018 : JASS
19 février 2018 : LOTO

Plusieurs matchs à domicile sont fixés :

6 octobre 2018 :
FCC-Val Terbi
20 octobre 2018 :
FCC-Courfaivre
25 octobre 2018 :
FCC – Courtelary

HC Courrendlin – Informations

Le championnat 2018/2019 de 3^e ligue est sur la rampe de lancement. Le HC Courrendlin va débiter cette nouvelle saison par une rencontre à domicile (patinoire de Delémont), le 6 octobre. Le championnat régulier s'achèvera le 17 février.

La préparation physique a démarré sous les ordres de Jean-Charles Lapaire. La conduite du club a été confiée à Daniel Kohler que l'on ne présente plus, un personnage connu et reconnu dans le monde du hockey régional et bien au-delà. Il dispense depuis sa « retraite » de joueur, avec le même succès, ses talents d'entraîneur. Sebastien Queloz qui a assumé, au pied levé, le poste d'entraîneur la saison dernière, épaulera Daniel Kohler, et aura la charge des gardiens.

Avec ce nouvel homme fort à la barre, le HCC, pourra compter sur le retour de joueurs indisponibles la saison dernière, l'arrivée de deux joueurs ayant évolué en 1^{re} ligue, et de quelques jeunes éléments.

Vingt et une rencontres au programme, dix à domicile (patinoire de Delémont). Avec Bassecourt et Courtételle dans le même groupe, ce sont 12 rencontres qui se disputeront sur la piste delémontaine.

Dans le groupe 1 Ouest, Courrendlin en découvrira avec : HC Bassecourt – HC Corgémont – HC Les Enfers-Montfaucon – HC Courtételle - HC St-Imier II - HC Franches-Montagnes III (remplace le HC Moutier II qui a retiré son équipe) – et le HC Tramelan II. En matchs aller uniquement, Courrendlin croisera également les cannes avec les équipes du groupe 2, ouest : CP Fleurier II - EHC Bösinggen-SenSee - HC Star La Chaux-de-Fonds II - HC Youg Sprinter Bluestar – HC Val-de-Ruz – HC Le Locle II - HC Ponts-de-Martel.

Calendrier du championnat 2018-2019 :

Samedi	6 octobre	20 h 00	à Delémont	HCC – HC St-Imier II
Dimanche	14 octobre	20 h 00	à Delémont	HC Bassecourt – HCC
Samedi	20 octobre	20 h 00	à Fleurier	HC Fleurier II – HCC
Jeudi	25 octobre	21 h 00	à Delémont	HCC – HC Fr.-Montagnes III
Samedi	27 octobre	21 h 00	à St-Imier	HC Corgémont - HCC
Samedi	3 novembre	17 h 15	à Delémont	HCC – EHC Bösinggen-SenSee
Samedi	10 novembre	20 h 00	à Saignelégier	HC Les Enfers-Monfaucon - HCC
Jeudi	15 novembre	21 h 00	à Delémont	HCC – HC Tramelan II
Dimanche	18 novembre	17 h 30	à La Chaux-de-Fonds	HC Star La Chaux-de-Fonds – HCC
Samedi	24 novembre	20 h 00	à Delémont	HC Courtételle – HCC
Samedi	1 ^{er} décembre	21 h 00	à St-Imier	HC St-Imier II – HCC
Samedi	15 décembre	17 h 30	à Delémont	HCC - HC Bassecourt
Samedi	22 décembre	20 h 00	à Saignelégier	HC Fr-Montagnes III - HCC
Samedi	5 janvier	20 h 00	à Delémont	HCC – HC Corgémont
Jeudi	10 janvier	21 h 00	à Delémont	HCC – HC Les Enfers-Fr-Mont.III
Samedi	12 janvier	19 h 45	à Neuchâtel	HC Y.S. Bluestar – HCC
Samedi	19 janvier	17 h 00	à Tramelan	HC Tramelan II – HCC
Samedi	26 janvier	20 h 00	à Delémont	HCC – HC Val-de-Ruz
Dimanche	3 février	20 h 15	à Delémont	HCC – HC Courtételle
Dimanche	10 février	17 h 30	à Le Locle	HC Le Locle – HCC
Dimanche	17 février	17 h 30	à Delémont	HCC – HC Les Ponts-de-Martel

N'hésitez pas à faire le déplacement de la patinoire de Delémont, pour venir encourager nos hockeyeurs qui y disputeront 12 rencontres. Bon vent et fructueux championnat 2018-2019 au Hockey-Club Courrendlin.

Félicitations à nos nonagénaires

Monsieur Ernest Rihs

A l'occasion des 90 ans d'Ernest Rihs, le maire et la secrétaire communale l'ont rencontré, afin de lui apporter les félicitations de la Municipalité de Courrendlin. Ernest Rihs est né à Courrendlin le 23 juin 1928 avec en même temps que son frère jumeau Robert. La famille était composée de 4 enfants. Malheureusement, Ernest a eu la tristesse de perdre son papa à l'âge de 3 ans et sa maman à 8 ans.



Après le décès de sa maman, sa marraine s'est occupée des enfants avec les exploitants de la ferme de la Clozure. Ces derniers ont également tenu la ferme familiale.

Ernest Rihs a rencontré son épouse Rosmarie lors d'une soirée dansante à Liesberg. Ils se sont mariés le 25 avril 1954 au Temple de Courrendlin. La famille s'est ensuite agrandie avec l'arrivée de deux enfants, Marianne et Jean-Pierre.

Après avoir passé la première année de leur union dans la ferme de la belle-famille à Bärschwil, Ernest et Rosmarie Rihs ont repris la ferme familiale Les Pécas.

Le jubilaire a régulièrement eu l'occasion de visiter les régions de Suisse, notamment dans le cadre de l'armée ou lorsqu'il rendait visite à sa parenté. Il s'est également rendu à l'époque au Danemark pour voir son frère qui y effectuait un stage professionnel.

Il a été actif au sein du Chœur mixte réformé et de la Société d'arboriculture du village.

Aujourd'hui, Ernest apprécie de se promener au village et dans ses alentours. Il aide également un peu à la ferme familiale.

Pour marquer ce bel anniversaire, une grande fête a été organisée, fête à laquelle étaient conviés famille et amis. Robert, le frère jumeau d'Ernest avait également fait le déplacement depuis Bernex/GE. Les invités venaient de 8 cantons suisses différents et également du Brésil. La journée a été très animée notamment par une production de cor des Alpes.

Monsieur Alphonse Lang

Les représentants du Conseil communal ont eu le plaisir de rendre visite à Alphonse Lang pour lui souhaiter un joyeux anniversaire à l'occasion de ses 90 ans.

Né le 7 juillet 1928 à Eich dans le canton de Lucerne, au bord du lac de Sempach, Alphonse était le troisième d'une fratrie de 8 enfants composée de 5 filles et 3 garçons. Son papa était secrétaire communal du village et exploitait également une ferme avec son épouse.

Après sa scolarité, il a appris la profession de fromager dans sa région natale et a ensuite pratiqué son métier à la fromagerie de Dagmersellen toujours dans le canton de Lucerne.

En 1961, il a eu l'opportunité de reprendre la laiterie de Courrendlin avec son frère Dominik. A l'époque, il recevait le lait produit par 32 fermes, deux fois par jour. Du fromage Emmental et Gruyère étaient produits et les meules pouvaient peser jusqu'à 80 kg. Pour l'anecdote, le jubilaire relève qu'il est arrivé quelques fois que les meules échappent des mains du laitier lorsqu'elles



étaient retournées et roulaient en bas la rue du Cornat...

Il a, peu après son arrivée à Courrendlin, rencontré Rosa avec laquelle il a convolé en justes noces le 2 juillet 1970. Ils ont eu trois enfants, dont des jumeaux et ont aujourd'hui 5 petits-enfants.

Après de nombreuses années de dur labeur, le couple Lang a pris sa retraite en 1993. Cet événement a malheureusement

engendré, faute de repreneur, la fermeture de la laiterie du village. Malgré leur profession prenante, le couple a eu l'occasion de faire quelques voyages notamment en Valais pour leur voyage de noce, en Pologne avec l'association des fromagers et en Normandie.

Aujourd'hui, Alphonse aime particulièrement se rendre avec son épouse en forêt pour de longues promenades. Ils s'y rendent quotidiennement après le déjeuner. De plus, ils connaissent très bien les champignons. M. Lang apprécie également les mots croisés et jouer aux cartes.

Pour marquer ce jubilé, la famille et les amis se sont retrouvés pour une belle fête à la cabane des Chaives-Vies.

Félicitations à nos nonagénaires

Madame Geneviève Eschmann

C'est le jeudi 23 août 2018 que le maire accompagné de la secrétaire communale, se sont rendus chez Geneviève Eschmann née Seuret pour lui apporter les vœux de la Municipalité à l'occasion de son 90^e anniversaire.

La jubilaire est née le 23 août 1928 à Châtillon dans une famille composée de 11 enfants. Son papa travaillait en qualité d'ouvrier à l'usine de Choindéz et sa maman, en plus de s'occuper de la famille, était également ouvrière. Aujourd'hui, 8 enfants de la fratrie sont encore vivants.

Geneviève a suivi sa scolarité à Châtillon et a ensuite travaillé en qualité d'ouvrière dans le domaine de l'horlogerie.

C'est en 1949 qu'elle a uni sa destinée à celle de Paul Eschmann en l'église de Mariastein, année durant laquelle ils ont également emménagé à Courrendlin. Le couple a eu la joie d'accueillir 3 enfants. Depuis lors, la famille s'est agrandie et compte aujourd'hui 6 petits-enfants et 12 arrière-petits-enfants.

En sus de son rôle de maman, Geneviève effectuait également du travail à domicile et contrôlait des pièces de



décolletage. La famille appréciait également beaucoup de retourner à Châtillon, où toute la famille se retrouvait et donnait des coups de main à la ferme. Elle a également volontiers gardé à quelques reprises des enfants du village.

Dans ses loisirs, Geneviève a été membre de la société de la Sainte-Cécile durant 40 années. Elle a également eu l'occasion de partir découvrir le monde avec

les contemporains ou sa famille. Elle s'est notamment rendue à Vienne, à Amsterdam et encore au Portugal et a également eu un baptême de l'air lorsqu'elle s'est rendue en Espagne avec sa famille. Le couple Eschmann appréciait également beaucoup les promenades en voiture à l'occasion desquelles il pouvait découvrir les jolies régions de Suisse.

Aujourd'hui, la retraitée aime profiter du calme de son appartement, apprécie de résoudre des mots cachés et a plaisir de recevoir des visiteurs.

Afin de fêter cet événement, toute la famille s'est retrouvée le jour J ainsi que le dimanche suivant pour partager des moments de convivialité et honorer la nouvelle nonagénaire.

Monsieur Jakob Gehrig

Les représentants de la Municipalité ont également rencontré Jakob Gehrig, qui a fêté le 26 août 2018 ses 90 ans.

Jakob est né en 1928 à Berikon/AG. La famille comptait 8 frères et sœurs dont 3 sont aujourd'hui encore en vie. Le père de famille travaillait au sein de l'entreprise CFF et la maman s'occupait de la famille.

Après sa scolarité, Jakob a appris dans un premier temps la profession de soudeur puis de mécanicien. Il a exercé son métier notamment à l'usine Co-métal de Courrendlin.

C'est en 1955 que Jakob s'est marié avec Hedwige née Müller. Le couple a vécu à Courcelon, à Courroux, à Delémont et est arrivé à Courrendlin en 1980 après l'acquisition de leur maison familiale.

Jakob et Hedwige ont eu le bonheur d'avoir 6 enfants. Ils ont malheureusement eu le chagrin de perdre en 2008,



suite à une maladie, leur fille Suzanne. En 2012, c'est Hedwige qui s'est éteinte. La famille compte aujourd'hui également 9 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Durant sa vie, Jakob a pratiqué beaucoup de sport dont le vélo et le ski de fond. Il a participé à quelques reprises au marathon d'Engadin. Il a également été actif au sein du Männerchor de Delémont où il a pratiqué le théâtre.

Aujourd'hui Jakob aime particulièrement s'occuper de sa maison et de son jardin et bricole volontiers. Il se promène régulièrement à vélo ou à pied au village. Il a également bien du plaisir à jouer aux cartes et apprécie de participer à des excursions.

La journée d'anniversaire de Jakob a été marquée par une rencontre familiale avec un repas pris dans un restaurant de la région. Il paraît que le jubilaire s'est particulièrement régalé à cette occasion !

Club des Aînés

Le club des Aînés a fêté les 95 ans de Marc Crétin au son du cor des alpes de Charles Chèvre de Movelier et du trombone d'André Gafner, garde-police retraité!

Une jolie sérénade a eu lieu le 22 août à Clos Brechon. La fête fut belle et les participantes et participants comblés!



Sortie des aînés 2018



La traditionnelle sortie des aînés s'est déroulée le mardi 11 septembre 2018. Environ 120 aînés ont participé à cette journée ensoleillée.

La matinée a débuté par une rencontre café-croissant, ensuite départ en car

pour Vicques visiter la galerie « L'arche de Noé » de Christian Schneiter, taxidermiste. Un repas convivial s'est ensuite déroulé dans la halle de gymnastique.

Dans le courant de l'après-midi, danse et chant se sont invités aux tables des participants. La journée s'est terminée aux alentours de 18 heures.

L'Autorité communale est ravie d'avoir partagé cette journée en présence des aînés du village et remercie toutes les personnes présentes et ayant collaboré à rendre cette journée riche en souvenirs.



Merci à l'ancienne et bon vent à la nouvelle!

Chantal Rennwald a été la responsable locale de l'Université populaire durant 30 ans. Elle a organisé quelque 500 cours et conférences à Courrendlin qui ont tous remporté un beau succès.

Nous avons encore tous en mémoire la soirée passée avec Micheline Calmy Rey qui avait fait salle comble.

C'est Jeannine Juillerat qui lui succède. Elle vous a préparé un nouveau programme très alléchant! Vous le trouverez dans votre boîte aux lettres puisqu'il est distribué en tout ménage dans le district de Delémont.

Nous souhaitons plein succès à Jeannine!



Club des Aînés de Courrendlin et environs

Les rencontres hebdomadaires (le mercredi de 14 h 30 à 17 h à la salle du Clos Brechon) offrent des activités diverses : jeux de cartes, jeux de sociétés, sorties, discussions, etc.

Les après-midi conviviaux sont nombreux avec chants, musique et fêtes d'anniversaire.

Vous pouvez vous joindre au groupe à tout moment en contactant l'animatrice Chantal Rennwald au 032 435 50 30.

La cotisation au Club est de Fr 25.- par année.

Possibilité de venir vous chercher à domicile.

Bienvenue Nicolas et abbé Georges !

Suite aux départs de Marie-Andrée Beuret, de frère Marie-Bernard et de frère Inna qui ont été chaleureusement remerciés pour le dévouement au sein de la communauté, depuis le début du mois d'août deux nouvelles têtes ont fait leur apparition dans notre Unité pastorale. Il s'agit de Nicolas, animateur en paroisse, et de l'abbé Georges, prêtre auxiliaire.

Voici comment ils se sont présentés, peu avant leur entrée en fonction :

Je m'appelle Nicolas Godat, j'ai 41 ans et j'habite à Courfaivre avec ma femme et mes enfants. Je pratique volontiers la marche, l'orgue et le chant. Après six années passées à exercer mon ministère en Haute-Ajoie, je me réjouis de venir rejoindre l'Equipe pastorale de l'Unité Saint-Germain ! La diversité de mon ministère me plaît particulièrement : tantôt avec les enfants, les jeunes, les aînés... Pour faire de la catéchèse, préparer à recevoir un sacrement, porter la communion à domicile... Tous ces temps qui me permettent d'être avec les gens sont pour moi des instants de grâce ! Au plaisir de vous rencontrer.



Nicolas Godat

Je suis d'origine congolaise, de nationalité belge et française. Prêtre du diocèse de Moselle (Metz), j'ai été mis à la disposition du Jura pastoral et je termine une double mission, celle de curé (Moutier) et celle d'enseignant (Paris). Je vis donc un tournant dans ma vie de prêtre. L'acceptation de ma mission dans les communautés de Saint-Germain, Sainte-Marie et Sainte-Colombe a été mûrie. La difficulté d'être sur trois Unités pastorales n'a pas été éludée et devra être assumée. Je viens vers vous dans un esprit d'ouverture en restant ce que je suis : un homme simple, timide, discret, parlant peu, mais attentif aux autres. Je conserve le charisme de ma vocation initiale franciscaine : la fraternité universelle. Puisse le Seigneur qui a permis que nous fassions ensemble un bout de chemin soutenir nos élans de fraternité pour le témoignage de l'Évangile !

Abbé Georges Bondo

Calendrier des messes catholiques

- 24 novembre à 17 h 30 Rossemaison
- 13 octobre à 17 h 30 Courrendlin
- 20 octobre à 17 h 30 Châtillon
- 27 octobre à 16 h 30 Confirmation à Courrendlin
- 1^{er} novembre à 10 h suivie de la commémoration des défunts au cimetière à Courrendlin
- 2 novembre à 19 h Courrendlin
- 3 novembre à 17 h 30 Rossemaison
- 10 novembre à 17 h 30 Courrendlin
- 17 novembre à 17 h 30 Châtillon
- 24 novembre à 17 h 30 Courrendlin

Cultes à Courrendlin

Les cultes pour la paroisse réformée auront lieu au temple, aux dates suivantes à Courrendlin :

- 14 octobre à 10 h
- 11 novembre à 10 h
- 16 décembre à 10 h
- 24 décembre à 17 h

Changements au sein du personnel communal

Xavier Imhoff

Depuis le 1^{er} septembre 2018, M. Xavier Imhoff est engagé en qualité de surveillant de la déchetterie communale. Depuis le printemps dernier, il a assumé le remplacement d'un collaborateur et a ensuite été nommé suite à un départ en retraite. L'Autorité communale est ravie d'accueillir M. Imhoff au sein du personnel communal et lui souhaite beaucoup de plaisir dans l'exercice de ses fonctions.

Edgar Cerf

M. Edgar Cerf a quitté ses fonctions de surveillant de la déchetterie à fin juin dernier. L'Autorité communale remercie M. Cerf de son engagement et de sa collaboration au sein de la déchetterie communale durant près de 5 années. L'ensemble du Conseil communal et du personnel communal lui souhaitent une belle et longue retraite.

Ivan Bonnemain

Au terme d'une formation suivie au sein des services de voirie et de conciergerie, M. Ivan Bonnemain a obtenu son CFC d'agent d'exploitation en juin dernier. L'Autorité communale lui réitère ses félicitations. A la suite de son apprentissage, il a collaboré au service de voirie durant quelques semaines. Le Conseil communal ainsi que le personnel communal lui souhaite plein succès pour son avenir professionnel et beaucoup de satisfaction dans ses projets futurs.

Obtention de bourses d'étude

Changement de législation dès la rentrée 2018-2019

Le 1^{er} août 2018, la nouvelle législation concernant les subsides de formation est entrée en vigueur, entraînant certaines modifications dans l'attribution des bourses et prêts d'études dès l'année de formation 2018-2019. Cette révision prévoit d'étendre les droits des personnes en formation dans certains domaines, mais aussi de les resserrer dans d'autres.

La révision est articulée sur cinq points forts principaux:

- les formations à temps partiel et en emploi donnent désormais droit à des subsides de formation;
- les cours préparatoires pour les brevets et les maîtrises peuvent donner droit, à certaines conditions, à des subsides de formation;
- un statut d'indépendant est créé (= prise en considération d'un logement et de frais d'entretien propre, en dehors du domicile des parents) pour les personnes au bénéfice d'une première formation permettant l'exercice d'une profession et ayant été indépendantes financièrement pendant 3 ans;
- la bourse maximum annuelle dans le secondaire II et dans le tertiaire pour les plus de 25 ans est augmentée à 18'000 francs;
- le délai de dépôt des demandes est unifié au 31 janvier suivant le début de la formation (disparition du délai au 28 février).

En parallèle, la nouvelle législation est plus rigoureuse sur certains points:

- l'âge limite pour recevoir un subside est fixé à 34 ans au moment du début des études menées pour obtenir une formation initiale;
- une durée absolue d'intervention de 11 ans (ou 22 semestres) est introduite, que les années de formation aient ou non fait l'objet d'une demande de subside;
- une seconde formation donnant accès à une nouvelle profession ne peut donner droit à un subside que si la personne est au chômage depuis 6 mois au moins avant le début de la nouvelle formation;

- les Jurassien-ne-s de l'étranger doivent désormais prouver que le pays de résidence de leurs parents n'est pas compétent pour leur octroyer un subside;
- les personnes mariées et les personnes célibataires ou en concubinage ayant charge d'enfants sont mises sur un pied d'égalité au niveau de la bourse maximale annuelle (22'000 francs plus 4'000 francs par enfant à charge).

Des informations détaillées concernant ces changements sont disponibles sur le site www.jura.ch/bourses.

Attention, dès la rentrée 2018-2019, les demandes doivent être déposées au plus tard:

- le 31 janvier 2019 pour les formations débutant entre août et novembre 2018
- le 30 avril 2019 pour les formations débutant en janvier ou février 2019
- le dernier jour du stage pour les stages linguistiques

Le délai de dépôt doit être respecté même si les taxations fiscales déterminantes ne sont pas encore disponibles.

Les formulaires remplis et signés avec tous les justificatifs nécessaires sont à envoyer par la poste à la Section des bourses. Un envoi par e-mail n'est pas valable.

Taxations fiscales: les décisions de taxation 2017 de vous-même et de vos parents doivent être jointes à votre demande. Même si les taxations ne sont pas encore disponibles, le délai ci-dessous doit être respecté pour nous faire parvenir votre demande.

Pour les dossiers déposés hors délai, le subside est dû uniquement pour la durée de formation restante jusqu'à la fin de l'année scolaire, pour autant que la demande soit déposée avant le 31 mai 2019.

La Section des bourses et prêts d'études se tient volontiers à votre disposition pour tout conseil ou complément d'informations par courriel à l'adresse bourses@jura.ch ou par téléphone au 032 420 54 40 selon l'horaire suivant: lundi de 9 h à 11 h et du mardi au jeudi de 14 h à 16 h.

AJAM

Recherche de bénévoles



Le Centre AJAM (Association jurassienne d'accueil des migrants) est à la recherche de bénévoles pour le suivi de devoirs d'enfants scolarisés **2 fois 1 heure par semaine**.

Si vous êtes intéressé-e à donner de votre temps, vous pouvez contacter vous pouvez contacter M. Loïc Citherlet du Centre d'accueil de Courrendlin au 032 321 50 60.

Ouverture du nouveau magasin Denner Partenaire

Le 3 août dernier, le magasin Denner a déménagé de la rue de la Gare à la route de Delémont, dans le nouveau centre commercial. Un espace plus grand avec des produits variés et de la région y sont en vente.



Venez passer faire vos courses, **Gérald Kottelat (gérant)** et son équipe vous attendent avec plaisir.

Ouverture du magasin Volg

Le 3 août dernier, le magasin Volg a ouvert ses portes à la route de Châtillon 10. Des produits à prix familial, des produits de la région, du pain frais, un coin magazines et bien plus encore sont présentés au magasin.



Venez faire vos courses, **Jade Vauclair (gérante)** et son équipe vous attendent avec plaisir.

Garance, laboratoire de danse, geste, expression



Un nouvel horaire pour le cours de danse contemporaine est entré en vigueur le 31 août dernier.

Horaire : Vendredi de 19 h à 20 h 30

Lieu : Rue du 23-Juin 46 à Courrendlin (salle de danse)

Age : dès 13 ans

Cours d'essai gratuit

Contact : garance25@gmail.com

Stages linguistiques

Pour pouvoir bénéficier d'une aide à la formation (bourse et/ou contribution cantonale), un stage linguistique doit répondre aux conditions suivantes :

Si ces conditions sont remplies, le stage linguistique peut donner droit aux deux aides cumulatives suivantes :

- **Bourse maximum de CHF 6'000.- pour 6 mois de stage.** Les conditions financières pour l'octroi d'une bourse ordinaire doivent être remplies.
- **Contribution cantonale aux frais de formation de CHF 500.- par mois de stage linguistique, soit CHF 3'000.-**

maximum. L'octroi de cette prestation est indépendant de la situation financière des parents et/ou de la personne en formation.

Tous les formulaires pour remplir vos demandes d'aides à la formation sont disponibles à l'adresse suivante : www.jura.ch/bourses.

Les demandes (bourse et contribution cantonale) doivent être déposées au plus tard le dernier jour du stage linguistique. Le timbre postal fait foi.

Etat civil...

Félicitations aux heureux mariés

- 01.06.2018 Charmillot Jérôme
et Eve née Boillat
- 22.06.2018 Iljazi Berat et Sevdije
née Sahiti
- 30.06.2018 Gigandet Olivier
et Sarah née Maillard
- 14.07.2018 Veuthey Régis
et Laetitia née Heyer



Carnet rose

*Bienvenue à ces magnifiques bébés et
sincères félicitations aux heureux parents!*



- Dervishaj Tara**, née le 23.05.2018
Fille de Behar et Elbasane Dervishaj
- Wirz Paolo**, né le 25.05.2018
Fils de Julien Wirz et Anamaria-Lia Odae
- Rukovci Rayan**, né le 26.05.2018
Fils de Besart et Liridona Rukovci
- Guardado Gonçalves Lucien**, né le 01.06.2018
Fils de Josse Clément et Marcia Sofia Guardado Gonçalves
- Plumez Jayden**, née le 06.06.2018
Fille de Melvin et Julie Plumez
- Starcevic Ben**, né le 15.06.2018
Fils de Dominik Starcevic et Tamara Keller
- Abdalla Anua**, née le 20.06.2018
Fille de Abdalla Khanzad
- Naimi Ilyan**, né le 02.07.2017
Fils de Anisse et Jézabelle Naimi
- Baker Lara**, née le 02.07.2018
Fille de Hicham Baker et Naïma Najm
- Borruat Naell**, née le 03.07.2018
Fille de Gilles et Megane Borruat
- Zekiri Eliana**, née le 10.07.2018
Fille de Semir et Vildane Zekiri
- Morel Naomi**, née le 15.07.2018
Fille de Corentin et Charlotte Morel
- Yildirim Tessa**, née le 21.7.2018
Fille de Mikâil et Jessika Yildirim
- Lehmann Juliette**, née le 29.07.2018
Fille de Edouard et Lorélie Lehmann
- Scepanovic Lea**, née le 29.07.2018
Fille de Scepanovic Nikola et Ivana
- Terraux Méline**, née le 12.08.2018
Fille de Lorain Terraux et Marie Eschmann
- Collaud Rayan**, né le 17.08.2018
Fils de Loïc et Tatiana Collaud
- Studer Aurélien**, né le 23.08.2018
Fils de Vincent et Angélique Studer

Calendrier des manifestations

Septembre

28 septembre – 30 septembre

Exposition de photographies (Sophie Burri) – Vieille-Eglise
Saint-Barthélemy

Octobre

1 – 14 octobre

Exposition de photographies (Sophie Burri) – Vieille-Eglise
Saint-Barthélemy

4-20 octobre

Carrefour des théâtres (Compagnie Incognito) – Halle de
gymnastique

6 octobre

Courrendlin-Val Terbi (FC Courrendlin) – Stade du canal

20 octobre

Courrendlin 2-Courfaivre – (FC Courrendlin) – Stade du canal

25 octobre

Courrendlin-Courtelary – (FC Courrendlin) – Stade du canal

26 octobre

Jass (FC Courrendlin) – Halle de gymnastique

Novembre

10 novembre

Tournoi CJ1 (Badminton Club) – Halle de gymnastique

11 novembre

Interclub BCC 1 (Badminton Club) – Halle de gymnastique

24 novembre

Fête vos jeux (Association Horizon) – Halle de gymnastique

Décembre

6 décembre

Marché de Saint-Nicolas – Place du Marché (rue du Cornat)

Soupe des Commerçants et Artisans – Place du Marché

(rue du Cornat)

16 décembre

Thé de l'Amitié – Vieille-Eglise Saint-Barthélemy

Ils nous ont quittés

- 03.06.2018 Stücki Michèle
- 05.06.2018 Crelier Raymond
- 11.06.2018 Egger Silvia
- 25.06.2018 Füeg Patrick
- 09.07.2018 Bader Pierre-Alain
- 25.08.2018 Widmer Liliane
- 27.08.2018 Rais Gérard

